



HAL
open science

Comment gérer les conflits entre élèves ? (Gestion du climat scolaire)

Pauline Cala Zonzon

► **To cite this version:**

Pauline Cala Zonzon. Comment gérer les conflits entre élèves ? (Gestion du climat scolaire) . Education. 2017. dumas-01689425

HAL Id: dumas-01689425

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01689425v1>

Submitted on 22 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Comment gérer les conflits entre élèves ?

(Gestion du climat
scolaire)

Mémoire professionnel

Pauline CALA épouse ZONZON

Master 2 MEEF Parcours PE

2016-2017

Directeur de mémoire : Jean-Pierre LAPEBIE

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidée de près ou de loin tout au long de cette année de master 2 et qui m'ont permis de mener, avec autant d'intérêt ce travail de recherches.

Je tiens à remercier tout particulièrement :

- Monsieur Lapébie, professeur à l'ESPE d'Aix-en-Provence, mon Directeur de mémoire, qui a consacré du temps à mon projet et m'a prodigué de précieux conseils ;
- Monsieur Ledoux, Directeur de l'école élémentaire Marcel Pagnol à Gignac-la-Nerthe, qui, par son professionnalisme, son écoute et sa patience m'a permis de mener à bien cette année de formation au métier de professeur des écoles ;
- Tous les professeurs de l'école élémentaire Marcel Pagnol qui ont été des collègues bienveillants, m'apportant tous les conseils et l'aide dont j'avais besoin ;
- Ma famille pour m'avoir toujours soutenue tout au long de cette année.

Sommaire

Introduction	4
1. Cadre de l'étude	5
a) La notion et les rôles du conflit	6
b) Les types de conflits	7
c) Les causes du conflit	7
2. Problématique	8
a) Les réponses institutionnelles	9
1) Les institutions nationales	9
2) Les institutions académiques	12
b) Les réponses des auteurs et des associations	13
1) Les auteurs	13
2) Les associations	18
c) Premières hypothèses	19
3. Etude envisagée	19
a) Description de la fiche action	21
b) Evolutions constatées / Constat à mi-parcours	24
c) Constat final	27
Conclusion	30
Bibliographie	31
Sitographie	32
Annexes	33

Introduction

Le professeur des écoles "fraîchement affecté" doit faire face à de nombreuses contraintes : la gestion du planning, les préparations des séances, mais aussi la gestion des élèves, la gestion des conflits entre élèves et plus généralement la gestion du climat scolaire en classe et dans l'école. Dès mes premiers jours en tant que professeur des écoles, j'ai dû faire face à ces nombreuses difficultés.

Mais que signifie ce mot "conflit" ? Il est vrai que le sens courant de ce terme est plutôt négatif et lié à une certaine violence et à un certain échec. Le mot "conflit" exprime un désaccord entre deux ou plusieurs parties, personnes ou groupes mais un désaccord n'évolue pas systématiquement en conflit.

J'ai choisi ce thème, parce que très rapidement confrontée à une gestion de classe difficile, il m'a paru intéressant de comprendre la notion de conflit pour mieux essayer de la gérer. De plus, lors de la première réunion pédagogique de mon école, les collègues professeurs des écoles ont eux aussi émis le souhait de résoudre, ou du moins d'essayer de résoudre, ces problèmes dans leur classe et dans l'école ; tous souhaitant pouvoir travailler dans une ambiance positive et apaisée.

Dans un premier temps, grâce à des références bibliographiques variées (bulletins officiels, ouvrages, rapports, ...) des premières hypothèses de résolution de ces difficultés vont pouvoir être envisagées. Puis, dans un second temps, il sera question de présenter un dispositif à mettre en place pour répondre à cette problématique. Ce dernier sera initié par le projet d'école 2016 - 2020 de l'école au sein de laquelle j'exerce ce merveilleux métier de professeur des écoles.

1. Cadre de l'étude

Le 1er septembre 2016, j'ai été nommée en tant que professeur des écoles stagiaire, plus communément appelé Professeur Fonctionnaire Stagiaire Etudiant ou PFSE, au sein de l'école élémentaire Marcel Pagnol à Gignac-la-Nerthe. Cette école est située dans un quartier résidentiel et pavillonnaire auquel s'ajoutent quelques habitations à loyer modéré. Ceci apporte une mixité sociale à l'établissement. L'école compte 11 classes dont une Ulis (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire).

J'ai été nommée sur le poste de professeur des écoles de la classe de CM1 qui compte 29 élèves avec l'accueil occasionnel d'un élève de la classe Ulis.

Cette classe compte quelques "bons" élèves mais la majorité de la classe se compose d'élèves avec un niveau moyen et d'une dizaine d'élèves avec de grosses difficultés d'apprentissage (six redoublants) dont quatre élèves avec de gros problèmes de lecture et d'écriture.

Je suis en poste sur cette école du mercredi au vendredi matin, soit 4 demi-journées par semaine. Les cours du lundi et du mardi sont assurés par le directeur de l'école. La gestion de cette classe de CM1 est donc un travail en binôme facilité par l'ancienneté dans le métier, et donc l'expérience, du titulaire du poste.

Dès les premiers jours de ma prise de fonction, j'ai été mise face à des problèmes de climat scolaire très négatif. En effet, les récréations, les retours en classe après celles-ci, après la cantine, étaient sans cesse rythmés par des problèmes de violences verbales, de violences physiques, de manques de respect aux professeurs. Cette ambiance négative entre les élèves et entre élèves et professeurs influençait sur leur concentration, sur leur travail en classe. Il est très difficile de travailler dans une ambiance qui n'est pas paisible. De plus, la gestion de ces conflits prend énormément de temps et dans ce métier le temps est compté. On ne peut pas se permettre de perdre inutilement du temps au détriment de l'enseignement, de surcroît, au détriment des élèves qui ne sont pas du tout acteurs de ces conflits.

A ce propos, l'ancien inspecteur général de l'Education Nationale Jean-Pierre Obin explique que la pédagogie, la conduite de la classe, était hier conçue comme un art

tenant à la fois d'une esthétique de la parole (la rhétorique) et de la représentation du corps (le théâtre). Les seuls conseils professionnels aux enseignants stagiaires étaient ceux qu'on aurait pu donner à un acteur : comment placer sa voix, son corps, se déplacer dans la classe, regarder les élèves, maîtriser son émotion. Plus tard, est arrivé une véritable obsession de la réussite scolaire, le temps des sciences de l'éducation et de la recherche pédagogique. La dimension technique a pris le dessus, la recherche de l'efficacité a conduit à développer des méthodes nouvelles, à construire des « outils » pour aider les maîtres. Pourtant, le choix d'une méthode pédagogique, d'une organisation de l'hétérogénéité des élèves, d'un emploi du temps, de modules ou d'options va privilégier une catégorie d'élèves, le désir d'un groupe de familles, les contraintes ou les conceptions d'un professeur, forcément au détriment d'autres catégories, d'autres groupes, d'autres contraintes ou conceptions. Avec la technique, l'efficacité paraît maîtresse du jeu et le choix semble facile : ce sont les critères d'utilité, de rendement, de rapidité qui s'imposent d'eux-mêmes ; le résultat l'emporte sur la manière de faire. Il est donc indispensable de pouvoir enseigner dans des conditions favorables à une écoute attentive, à une mise au travail rapide, et donc, travailler dans un climat scolaire apaisé.

Au préalable, il paraît primordial de comprendre la notion de conflit afin de pouvoir envisager des solutions pour tendre vers un climat scolaire apaisé.

a) La notion et les rôles du conflit

Selon le dictionnaire, le conflit exprime une opposition d'éléments, de points d'intérêts, de sentiments contraires. S'il y a conflit, c'est qu'il y a mauvais fonctionnement. On relie souvent le mot « conflit » au mot « violence ». Pourtant une « approche non-violente » ne présuppose pas forcément un monde sans conflit. L'une des fonctions du conflit est de permettre la construction de relations plus justes, en faisant valoir et progresser les droits de chacun. Le conflit permet aussi de réaffirmer la loi dans le cas d'une transgression. Le développement de la personnalité de l'enfant est, en partie, stimulé par les relations conflictuelles qu'il vit avec ses pairs. De nombreux médecins

(Freud, Wallon, entre autres) ont démontré l'importance du conflit dans la construction de la personnalité de l'enfant.

Grandir c'est entrer en conflit, mais quel conflit ?

b) Les types de conflits

Dans leur ouvrage, *Conflit, mettre hors-jeu la violence*, les auteurs¹ classent les conflits en trois catégories :

- *Le conflit psychique* qui se caractérise par un affrontement à propos de choix, de décisions mais qui ne concerne que la personne avec elle-même. Ce type de conflit peut rejaillir sur les relations avec les autres mais il est peu présent à l'école ;
- *Les conflits interpersonnels* opposent deux personnes qui ne s'entendent pas sur leurs besoins, leurs désirs. Au sein de l'école ce type de conflit est souvent présent et se caractérise par des disputes, des insultes, voire même des bagarres ;
- *Les conflits intergroupes* opposent des ensembles de personnes qui ont une forte référence identitaire qui masque les individualités. Les élèves parlent même de « clans ».

Ces différents types de conflits s'observent au sein d'une classe, d'une école mais il faut essayer de comprendre pourquoi ils sont présents ; quelles en sont les causes. De même ces auteurs proposent trois grandes causes à l'origine du conflit.

c) Les causes du conflit

Les causes du conflit sont nombreuses (social, culturel, ethnique, ...) mais trois grands ensembles de conflits peuvent être envisagés :

- *Les conflits de besoins* qui ont pour sujet l'appartenance d'un objet précis, par exemple une dispute pour un jouet à la cour de récréation ;
- *Les conflits d'intérêts* qui mettent en jeu des facteurs psychologiques, des sujets plus difficiles à cerner puisqu'ils touchent aux questions de sentiment ;

¹Bayada Bernadette, Bisot Anne-Catherine, Boubault Guy et Gagnaire Georges, *Conflit, mettre hors-jeu la violence* Lyon, Chronique Sociale, 1997.

- *Les conflits de valeurs* qui sont la confrontation de croyances, d'idées différentes qui risquent de causer des troubles psychologiques pour l'un des protagonistes et d'impossibilité durable de coopération.

Les deux premières causes de conflit vont pouvoir être résolues grâce au compromis. En effet, si chaque protagoniste accepte de renier sur une partie de ses intérêts ou de ses besoins, le conflit sera réglé. Le problème est plus compliqué pour la troisième cause de conflit puisqu'il est plus difficile de renier sur ses valeurs. On ne peut pas changer, ni même renier, ses propres valeurs pour une autre personne mais il est tout de même possible d'essayer de comprendre celles des autres protagonistes au conflit.

2. Problématique

Au sein de mon école de rattachement, les problèmes qui ont été rencontrés sont de différents types :

- bagarres ;
- insultes ;
- problèmes avec l'autorité de l'adulte (irrespect) ;
- peu d'entraide.

Face à tout ceci un cahier d'incidents a été mis en place. Il est commun à toutes les classes. On y retrouve la date, le nom des enfants et le type d'incident rencontré que le professeur des écoles en charge de la surveillance de la récréation a consigné.

À la fin de la première période, il a été constaté un grand nombre d'incidents ce qui a entraîné une réflexion sur la nécessité de la mise en place de mesures.

On peut, dans un premier temps, étudier les réponses qui ont pu être apportées par les institutions nationales (bulletins officiels, Ministère de l'Éducation Nationale, travaux de la délégation ministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire), académiques, les auteurs et les associations.

Puis, dans un second temps, on pourra envisager des hypothèses à mettre en place pour tenter de résoudre cette problématique.

a) Les réponses institutionnelles

Les réponses institutionnelles se regroupent autour de deux catégories : les réponses décidées au niveau national, au niveau des institutions de l'État, et les réponses académiques, en ce qui nous concerne, par l'académie d'Aix-Marseille.

1) Les institutions nationales

- Bulletin Officiel numéro 17 du 23/04/2015, Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, Domaines 1 à 3²

Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer

- L'élève parle, communique, argumente à l'oral de façon claire et organisée. Il écoute et prend en compte ses interlocuteurs.
- Il apprend le contrôle et la maîtrise de soi.

Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre

- La maîtrise des méthodes et outils pour apprendre favorise l'implication dans le travail commun, l'entraide et la coopération.
- L'élève travaille en équipe, partage des tâches, s'engage dans un dialogue constructif, accepte la contradiction tout en défendant son point de vue, fait preuve de diplomatie, négocie et recherche un consensus.

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

- L'École a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen.
- L'élève apprend à résoudre les conflits sans agressivité, à éviter le recours à la violence grâce à sa maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation. Il respecte les opinions et la liberté d'autrui, identifie et rejette toute forme d'intimidation ou d'emprise. Apprenant à mettre à distance préjugés et stéréotypes, il est capable d'apprécier les personnes qui sont différentes de lui et

²http://cache.media.education.gouv.fr/file/17/45/6/Socle_commun_de_connaissances,_de_competences_et_de_culture_415456.pdf

de vivre avec elles. Il est capable aussi de faire preuve d'empathie et de bienveillance.

- L'élève comprend et respecte les règles communes, notamment les règles de civilité, au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement.
- Bulletin Officiel numéro 31 du 31/08/2006, Lutte contre la violence, Prévention et lutte contre la violence en milieu scolaire³

La lutte contre la violence en milieu scolaire constitue une priorité gouvernementale. Le Bulletin Officiel fait état de faits de violence qui sont devenus une réalité préoccupante dans l'école, lieu longtemps protégé. Il indique que : « *Les phénomènes de violence fragilisent l'ensemble des relations sociales. Lorsqu'ils s'installent dans l'école, lieu de transmission des savoirs et des valeurs de notre société, c'est l'ensemble du pacte républicain qui est menacé, c'est l'égalité des chances qui est rompue.* » Les acteurs de l'école doivent restaurer l'autorité des adultes afin de permettre aux élèves de travailler et de vivre dans un climat plus serein. Ceci est indispensable pour la réussite de tous à l'école. Une des premières préventions possibles est la transmission des savoirs et la mission d'éducation de l'école. Les représentants de l'autorité à l'école contribuent ainsi à la formation des citoyens.

- Le « Climat scolaire » : définition, effets et conditions d'amélioration. Rapport du Ministère de l'Education Nationale⁴

Ce rapport ministériel souligne qu'il a été établi une relation entre le climat scolaire positif et la réussite des élèves. Plus le climat scolaire est positif plus la motivation à apprendre augmente. Un travail sur le climat scolaire est donc nécessaire pour la réussite scolaire. De même, il se révèle important de valoriser les élèves qui ont une action positive à l'école, ainsi ils apprennent mieux et sont plus motivés dans les actions qu'ils entreprennent.

³ <http://www.education.gouv.fr/bo/2006/31/MENE0601694C.htm>

⁴ Le « Climat scolaire » : définition, effets et conditions d'amélioration. Rapport au Comité scientifique de la Direction de l'enseignement scolaire, Ministère de l'éducation nationale, MEN-DGESCO/Observatoire International de la Violence à l'École

- Point d'étape sur les travaux de la délégation ministérielle chargée de la Prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire⁵

Les travaux de la délégation ministérielle indiquent qu'au sein de l'école doivent être respectés la solidarité, la fraternité, la dignité de tous, le dialogue et l'écoute mutuelle (valeurs essentielles de l'École de la République) ; ceci passe par le fait d'assurer la sécurité et la sérénité de tous les élèves et de tous les personnels. Néanmoins, il faut être conscient que l'amélioration du climat scolaire passe par des réponses multiples et demande du temps.

- Climat scolaire et prévention des violences (www.education.gouv.fr)⁶

La réussite scolaire passe par la paix scolaire. Des recherches françaises et internationales ont affirmé que la diminution des problèmes d'inégalités scolaires, de violences, de discipline, d'absentéisme et de décrochage scolaire est favorisée par le travail dans un climat scolaire serein et positif. Travailler dans de telles conditions permettrait également d'améliorer les résultats scolaires, de favoriser le bien-être des élèves, des adultes et la stabilité des équipes et de renforcer les liens avec les familles et les partenaires.

La médiation par les pairs et l'empathie constituent deux des pistes pour améliorer le climat scolaire. Travailler sur le climat scolaire consiste donc à développer une vigilance particulière et à développer des stratégies en toute connaissance de cause. Le ministère de l'Éducation Nationale conduit dans ce domaine une politique volontariste d'impulsion, de formation, d'accompagnement et de valorisation des actions des établissements et des académies autour du climat scolaire. Cette démarche de réflexion globale s'appuie sur sept leviers :

- améliorer la stratégie d'équipe (ex : communication interne) ;
- développer le sentiment de justice (ex : réflexion collective sur les punitions et sanctions) ;
- favoriser l'engagement des élèves (ex : « parcours citoyen ») ;
- renforcer la relation avec les parents (ex : espace parents) ;

⁵http://cache.media.education.gouv.fr/file/02_Fevrier/81/8/prevention_violences_scolaires_pointEtape_20130226_242818.pdf

⁶<http://www.education.gouv.fr/cid2765/climat-scolaire-et-prevention-des-violences.html>

- accroître le sentiment d'appartenance (ex : évènements festifs) ;
- prévenir les violences et le harcèlement (ex : savoir identifier, intervenir et prendre en charge les élèves victimes) ;
- consolider les partenariats (ex : connaître les partenaires).

Il s'agit maintenant de préciser ces propos au niveau académique afin de savoir ce qui est appliqué localement dans les écoles primaires.

2) Les institutions académiques (Académie d'Aix-Marseille⁷)

Il faut tout d'abord chercher l'origine des situations difficiles en classe. Il y a des problèmes sur lesquels nous ne pouvons pas directement avoir de prise : la fin du trimestre qui correspond à des moments de fatigue intense pour les élèves, les situations familiales compliquées comme des familles divorcées, monoparentales, recomposées, une majorité de garçons dans le groupe qui sont souvent beaucoup plus dissipés entre eux qu'un groupe de filles, des activités (piscine, sorties) qui génèrent le désordre car sorties du bâtiment de l'école, l'absence de sommeil, la télévision trop présente au domicile de l'enfant, l'après cantine, etc. D'autres types de problèmes peuvent aussi apparaître, comme un vécu scolaire antérieur négatif qui est à l'origine de souffrances de l'enfant ou de frustrations.

Face à ce constat, la Direction Académique propose deux pistes pour agir :

- Porter un regard positif et confiant sur l'élève « difficile » afin de permettre de restaurer la manière dont il se perçoit et ainsi entrainer une amélioration de son attitude à l'école ;
- Passer d'une relation de pouvoir à une relation d'autorité. Pour y parvenir on peut, par exemple, pratiquer une pédagogie de la motivation pour que l'élève soit dans une situation de réussite. Aider un élève à se motiver c'est être soi-même motivé, croire au postulat d'éducabilité, rendre l'élève acteur, mettre l'élève en situation de réussir.

⁷ http://www.tice1d.13.ac-aix-marseille.fr/deb/spip/sites/www.tice1d.13.ac-aix-marseille.fr/deb/spip/IMG/pdf/GESTION_DES_SITUATIONS_DIFFICILES_EN_CLASSE.pdf

Il est également proposé de communiquer à l'aide de messages positifs à l'attention des élèves pour les encourager mais aussi aux parents dans le cas d'une amélioration du comportement ou du travail de leur enfant. Il faut également éviter la communication réactionnelle face à des situations de perturbation de la classe (ex : ne pas accorder une importance excessive à certaines manifestations d'agressivité). La solution pourrait également être le fruit d'un travail des registres relationnels comme le fait de faire répéter les expressions inadaptées pour en vérifier l'intention d'agression ou de faire reformuler sa pensée. La piste du rythme trop monotone des séances peut également se poser. On pourra, par exemple, commencer, en début de séance, par travailler un exercice de concentration ou une activité d'amorçage et finir la séance par l'annonce des prolongements possibles à cette leçon, les contenus des prochains cours.

La Direction Académique précise également qu'il est indispensable de mettre un cadre, d'élaborer des règles pour apprendre aux élèves à vivre ensemble dans des relations de respect mutuel, sans violence. Dans cette optique, il faut faire de la prévention, par exemple grâce à la construction collective des règles de vie de classe, des règles de vie de l'école et sanctionner, si nécessaire, mais toujours de manière éducative (ex : un travail de réflexion sur la transgression commise, valoriser les conduites de réparation).

Les réponses nationales et académiques sont d'une grande aide mais peuvent être complétées par celles des auteurs plus ou moins récents et celles des associations qui s'attachent à étudier les questions de gestion du climat scolaire.

b) Les réponses des auteurs et des associations

1) Les auteurs

- « Le conflit dans l'école : question scolaire et question sociale »⁸

⁸ Merle Pierre, « Le conflit dans l'école : question scolaire et question sociale », Le Télémaque 1/2007 (n° 31), p. 51-62 (www.cairn.info/revue-le-telemaque-2007-1-page-51.htm)

Le sociologue Pierre Merle, professeur des universités, constate la relative impuissance de la règle dans la résolution du conflit scolaire. Depuis un arrêté du 5 juillet 1890 et une circulaire ministérielle du 15 juillet 1890, les punitions sont formellement interdites (le piquet, les privations de récréation, les lignes à copier). Pourtant, il existe une forte fréquence de sanctions scolaires. Ces textes définissent également une échelle de punitions autorisées : mauvaise note, leçon à réapprendre en totalité ou en partie, devoir à refaire en totalité ou en partie, devoir extraordinaire, etc. Cette réglementation, très peu connue des enseignants, n'a jamais été abrogée ni respectée : les lignes à copier ont constitué une punition usuelle tout au long du XXe siècle.

En ce qui concerne la fréquence des sanctions scolaires, l'auteur précise que les conflits scolaires sont connus uniquement par des études ponctuelles. Ces dernières amènent à observer la dynamique des sanctions en observant la situation socioscolaire des élèves punis. Il a été constaté que les élèves dont les résultats scolaires sont faibles sont très massivement les plus punis ; tout comme les élèves originaires des classes moyennes ou populaires. Les élèves d'origine aisée sont moins souvent sanctionnés même s'ils sont scolairement faibles. Selon ces mêmes études, il ressort que les enfants d'origine étrangère ne sont pas sursanctionnés.

En ce qui concerne les motifs de punition, on retrouve le bavardage, le travail non fait, l'oubli du matériel, l'agitation en classe, l'insolence envers son professeur et le retard. L'auteur s'attache aussi aux politiques socioscolaires de prévention du conflit ; aux pistes de réflexion. On y retrouve l'analyse sociale des contenus scolaires et une réflexion sur leurs modalités de transmission pour mieux prendre en compte la diversité culturelle des élèves ; le développement du soutien individuel des élèves en difficulté ; ou bien encore éviter l'accumulation, dans un même établissement et dans la même classe, d'élèves qui entretiennent un rapport fragile avec l'école.

- « Pratique de classe et gestion des conflits »⁹

Les conflits traversent la classe, comme ils traversent la vie. Le travail présenté par Michel Floro, maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille, et par trois

⁹ Floro Michel, Pratique de classe et gestion des conflits, (<http://espe.univreunion.fr/fileadmin/Fichiers/ESPE/bibliotheque/expression/21/Floro.pdf>)

professeurs des écoles, permet de réfléchir à leurs caractéristiques et aux conditions de leur gestion dans un contexte de classe. La perspective générale du travail est de considérer qu'ils peuvent aussi jouer le rôle de levier du développement d'un enfant / élève, à la fois être unique, individu social et personne humaine.

Face à des observations de pratiques de métier concrètes, les auteurs ont réfléchi aux conditions nécessaires à mettre en place pour gérer une situation de conflit.

Les observations ont été mises en place lors d'un « conseil de coopérative ». Ce conseil est un lieu de parole organisé où les élèves débattent de problèmes de la vie quotidienne scolaire. Le professeur des écoles organise la parole, la délimite, la résume, en fait la synthèse, prépare le passage à la suite et clôt les débats. Les grands objectifs du professeur portent sur la construction des règles, l'intégration des lois, l'opposition et la cohérence entre droits et devoirs et leur justification, l'éducation à la citoyenneté. Il cherche aussi à apprendre aux enfants à proposer, innover, coopérer et communiquer.

Cette démarche de lieu de parole a deux vertus. Elle implique le professeur des écoles et les élèves qui prennent des engagements et des décisions ayant pour but de transformer le vécu scolaire. Mais elle impose aussi que chacun, après avoir exprimé ses désirs, entende ceux de l'autre. Le conflit est l'aliment naturel du conseil. Le regard ne porte donc pas sur un individu mais sur la recherche d'une solution externe à chacun qui doit satisfaire l'ensemble afin de résoudre le conflit. Une attitude d'écoute de tous est ici indispensable. Un travail sur la loi doit également être effectué pour garantir l'équité.

Ce type de dispositif facilite des passages entre droit et devoir, désir personnel et réalisation collective, projet de classe et projet d'école, pensée et action. Les auteurs relèvent tout de même la difficulté, pour le professeur, dans la gestion du pouvoir, celui que l'institution lui donne et dont il peut abuser, et la forme de pouvoir que les parents attendent et qu'il doit expliquer. De plus, la présence de ce type de dispositif dans une classe, est souvent influencée par la politique générale de l'école.

« Le conseil de coopération est un dispositif qui n'occulte pas les conflits, mais en fait un point d'appui pour créer une ambiance de classe, analyser les situations, résoudre des problèmes, travailler la précision du langage et construire sa pensée. Les outils mis en œuvre ont pour but de traiter les problèmes à résoudre et non de les éliminer. »

Il est également à noter que la discussion se fait autour du jugement d'une situation et non d'une personne garantissant l'issue positive d'un conflit.

- « Quelle parole face à la violence »¹⁰

Lors d'une conférence, Philippe Meirieu, professeur en Sciences de l'éducation, aborde le sujet de la violence à l'école. L'objet de son discours est de penser pédagogiquement le phénomène de la violence dans l'école et essayer de trouver les réponses possibles à lui apporter. Pour lui, les violences scolaires scellent l'échec de toute parole. C'est là que résident les préoccupations quotidiennes des enseignants. La définition des actes de violence, dans toute société, est toujours relative aux normes en vigueur. Une situation violente n'est identifiée comme telle qu'au regard des critères d'acceptabilité d'un comportement dans un contexte donné. Ainsi selon l'époque dans laquelle nous nous plaçons, une situation peut être considérée violente alors que quelques années plus tard elle sera considérée comme une situation normale.

Éduquer dans des situations de violence, c'est créer des situations qui permettent à l'élève de maîtriser ses pulsions. Ces situations doivent s'inscrire dans un cadre structuré et assumé, construit autour du projet de l'école, qui est d'apprendre, mais ensemble. Le plus compliqué ici est de parvenir à concilier la démocratie au sein de l'école et la violence car seules les dictatures pourraient parvenir à éradiquer la violence.

Philippe Meirieu propose de gérer cet affrontement en agissant simultanément sur trois leviers :

- Différer en expliquant à l'élève que sa parole sera entendue mais plus tard, à un moment précis, dans des conditions précises ;
- Symboliser en rendant l'élève capable d'emprunter à la mythologie, à la littérature, à la science, des images pour figurer ses propres pulsions, les apprivoiser, les exprimer dans une forme purifiée. L'élève doit comprendre qu'il n'est pas là ni pour agresser, ni pour être agressé ;
- Stabiliser les collectifs qui rendront possible la prise de parole.

Ces trois leviers permettent aux élèves d'apprendre avec des enseignants, avec des cadres éducatifs, autour d'un projet d'école et d'un règlement intérieur.

Chaque acteur de ce projet doit permettre de reconstruire le « vivre ensemble ».

¹⁰ Quelle parole face à la violence, Philippe Merieu
(https://www.meirieu.com/ARTICLES/parole_violence.pdf)

- « Enseigner en classe difficile »¹¹

Frédéric Saujat, professeur en Sciences de l'éducation, au cours d'une intervention à l'ESPE d'Aix-en-Provence, a amené à se pencher sur la question de la conduite qui doit être tenue pour gérer efficacement une classe mais aussi les apprentissages qui y sont enseignés. Quatre pôles sont en interaction :

- La nécessité d'installer une relation pédagogique structurante, sous-entendant un enseignement ferme et humain à la fois ;
- L'exigence d'instaurer un cadre strict ;
- Le rôle des modalités de transmission des savoirs dans l'enrôlement des élèves ;
- L'importance des savoirs médiateurs qui attirent et attisent la curiosité des élèves.

Le professeur ne parle pas d'enseignement en « classes difficiles » mais d'enseignement en « zones de turbulence » qui se caractérise par des épreuves d'éducabilité, de désordre scolaire et d'investissement.

La solution se trouve dans le respect de trois règles de vie fondamentales :

1. Régler la prise de parole ;
2. Gérer les déplacements ;
3. Imposer le respect des autres.

Lors de cette même conférence, Frédéric Saujat, a fait référence à un éclairage supplémentaire sur l'enseignement en classe difficile qui peut être trouvé auprès de Jean-Luc Ubaldi, professeur agrégé et formateur EPS (ESPE Lyon). Ce dernier expose trois exigences en interaction :

- 1- « Un Homme debout » : le professeur doit toujours être debout pour asseoir son autorité ;
- 2- « Des lignes jaunes » : la règle n'est appropriable que si elle est lisible ;
- 3- « Des fils rouges » : les apprentissages doivent être lisibles pour les élèves.

Tous ces auteurs, ces professeurs nous amènent des réponses concrètes à nos interrogations, à nos conceptions parfois erronées d'une situation de difficulté, de conflit à l'école. Ces réponses peuvent s'associer à celles de l'Organisation des

¹¹ Saujat Frédéric, « Enseigner en classe difficile », conférence ESPE du 14.03.17

Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture. Cette organisation a pour vocation la coordination de la coopération internationale en éducation, sciences, culture et communication. Par ce moyen, elle renforce les liens entre les nations et les sociétés et mobilise le plus grand nombre pour que chaque enfant ait accès à une éducation de qualité, droit humain fondamental et condition indispensable de développement durable.

2) Les associations

- Bonnes pratiques de résolution non-violente de conflits en milieu scolaire, quelques exemples proposés par l'UNESCO¹²

* Argentine : Des cours de médiation scolaire officiellement reconnus par le ministère sont dispensés aux enseignants de tous niveaux afin de pouvoir prendre conscience de la présence du conflit et des attitudes à adopter face à celui-ci. Des méthodes de résolution de conflits sont proposées.

* Canada : Des élèves plus âgés viennent dans les écoles primaires pour former à l'éducation à la paix et aux comportements pacifiques à partir de contes, de dessins, ce qui a un impact plus fort sur la réceptivité des élèves.

*États-Unis : Le but a été de transformer la colère en énergie positive pour aider l'enfant à gérer ses peurs. Le langage joue ici un rôle déterminant. La méthodologie se déroule en quatre étapes : l'observation, les sentiments, les besoins et les demandes concrètes. Un courant de communication se crée entre les différents protagonistes du conflit : « je dis ce que j'observe, ressens et désire, et ce que je demande pour mon bien-être » puis « j'entends ce que tu observes, ressens et désires, et ce que tu demandes pour ton bien-être ».

¹² Bonnes pratiques de résolution non-violente de conflits en milieu scolaire, UNESCO (<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001266/126679f.pdf>)

Les auteurs, les professionnels de l'enseignement ont beaucoup apporté à la résolution de ma problématique. À présent différentes hypothèses personnelles peuvent être formulées.

c) Premières hypothèses

- Mise en place de nouvelles règles de gestion de classe : valoriser les actions positives au détriment des réprimandes aux actions négatives ;
- Travail sur le déroulé des séances pour laisser le moins de place possible à la dispersion des élèves en réponse aux observations exprimées par mon PEMF ;
- Modification de la disposition des bureaux dans la classe pour permettre un travail en groupe facilité et une mixité des élèves par rapport à leur niveau scolaire et à leur caractère ;
- Élection et mise en place de délégués de classe qui auront pour mission de relayer les problèmes de leurs camarades aux professeurs ou adultes présents dans l'école (pendant les temps de cantine par exemple) ;
- Mise en place de conseils de classe et de conseils de délégués ;
- Mise en place de règles de gestion des conflits communes à toute l'école (projet d'école).

Ces différentes hypothèses de gestion du climat scolaire ainsi formulées, une étude peut être envisagée.

3. Étude envisagée

Le 23 septembre 2016, une réunion s'est tenue entre tous les professeurs des écoles de mon établissement. Cette rencontre a permis de soulever cette difficulté commune de gestion des conflits. Il a donc été décidé d'élaborer une fiche action à annexer au projet d'école sur ce thème.

À la rentrée des vacances de la Toussaint, la fiche action du projet d'école a pu être, en partie, mise en place. Un classeur d'incidents a été ouvert. Il s'agit ici de consigner les manquements aux règles de l'école par les élèves (date et type d'incident). Au bout

de trois incidents consignés, une fiche de réprimande est à coller sur le cahier de liaison de l'élève concerné. Au bout de trois fiches, un rendez-vous est demandé aux parents. Ce nouveau dispositif a été proposé, par le directeur, d'être indexé au règlement intérieur de l'école. Lors du premier conseil d'école ces modifications ont été examinées puis adoptées à l'unanimité des votants (professeurs des écoles, parents d'élèves et représentants de la mairie). En effet, la circulaire n°2011-112 du 1^{er} août 2011 « *Le règlement intérieur dans les établissements publics locaux d'enseignement* »¹³ indique que pour modifier le règlement intérieur, chaque établissement définit sa propre démarche de modification. Il doit tout de même être le résultat d'un travail collectif permettant une meilleure appropriation des dispositifs qu'il contient. Ce règlement doit s'adapter en fonction des transformations des contextes dans lesquels l'école se trouve. Ici c'est bien le cas puisqu'après proposition du directeur, l'équipe éducative s'est réunie pour travailler sur cette proposition.

À ce propos, il faut s'attarder sur les règles à appliquer en ce qui concerne la surveillance des élèves à l'école primaire. Le texte applicable¹⁴ en la matière est la circulaire n°2014-089 du 9 juillet 2014 qui a modifié la circulaire n°97-178 du 18 septembre 1997 relative à la surveillance et la sécurité dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. Il y est indiqué que le directeur d'école organise l'accueil et la surveillance des élèves. Le service de surveillance à l'accueil et à la sortie des classes du matin et de l'après-midi et pendant les récréations est défini en conseil des maîtres. Un roulement des maîtres est organisé. La surveillance s'exerce en quelque lieu où les activités se déroulent, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des locaux scolaires, dans les cours de récréation, les aires de jeux et autres lieux d'accueil.

Par contre, en ce qui concerne les municipalités, elles peuvent mettre en place, dans les locaux scolaires, des services au bénéfice des élèves, en dehors du temps scolaire proprement dit, tels que la cantine, la garderie, les études surveillées, les activités périscolaires ; ce qui est le cas dans notre école. Lors de ces activités, les enseignants n'ont de responsabilité à assumer. Le directeur d'école n'a pas de directive à donner aux personnes chargées de la surveillance, sauf s'il a accepté cette mission. De ce fait, une harmonisation a également été demandée entre ce dispositif et le règlement de la cantine et des temps d'activités périscolaires pour une harmonisation des

¹³ http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57068

¹⁴ <http://eduscol.education.fr/cid48592/surveillance-des-eleves.html>

sanctions. En application des textes, cette demande n'était donc pas une obligation pour la collectivité mais cette dernière l'a acceptée.

Il va s'agir maintenant de s'intéresser aux détails de la fiche action du projet d'école puis à ses effets et à ceux de toutes les actions qui ont pu être mises en place au sein de ma classe et plus généralement au sein de mon école à mi-parcours, au moment des vacances d'hiver, et en début de période 5 (avril et mai 2017).

a) Description de la fiche action mise en place au sein de l'école

La fiche action¹⁵ intégrée au projet d'école se décompose en quatre parties : le constat et le diagnostic, l'objectif, les indicateurs et les activités à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés en amont.

1) Constat et diagnostic

- La justice scolaire : Le règlement de l'école est plus adapté aux adultes qu'aux élèves. En effet, les élèves peuvent ne pas se sentir concernés par ce texte puisqu'il manque de sens pour eux, il leur est souvent étranger. Comme le prévoit les textes, ces règles ont été explicitées en classe en début d'année mais il y a un problème de compréhension lié à un vocabulaire mal approprié, trop élaboré, trop abstrait ; une reformulation est à envisager. Les élèves oublient vite les prescriptions qu'il contient. Le règlement des classes est à harmoniser. Il faut aussi harmoniser davantage les réponses apportées au non-respect des règles ainsi que le règlement concernant le temps scolaire et le temps périscolaire. Les élèves, à travers leurs délégués de classe, seront consultés sur cette question ;

- Le harcèlement verbal et physique entre élèves : un protocole est mis en place et fonctionne correctement (signalement par les enseignants, intervention de la psychologue scolaire, équipe de suivi) ; il faudrait mettre en place un cahier d'incidents ;

¹⁵ Annexe 1

- La qualité de vie : un projet de réaménagement de la cour a été proposé lors du premier conseil d'école. Il consisterait en un aménagement de coins (jeux collectifs, jeux de ballon, jeux calmes, etc.) grâce à des tracés dans la cour. Ce projet a été approuvé par la mairie qui a débloqué le budget nécessaire à sa réalisation. La date de la réalisation de celui-ci a été fixée aux vacances d'hiver ;

- Les familles : on constate une participation peu active des parents à la vie de l'école, un faible taux de participation aux élections de représentants (23 % en 2015) en témoigne. De plus certains aspects du règlement sont peu respectés (horaires, justificatifs en cas d'absence, etc.). Les élèves ne sont pas assez impliqués dans la vie de l'école ; il faudrait penser à mettre en place un conseil d'élèves constitué de deux délégués de chaque classe, au moins un par période, en amont du conseil de maîtres afin que les professeurs des écoles puissent tenir compte des différentes remarques des élèves lors de leur propre réunion.

2) Objectif

Élaboration participative d'un parcours citoyen afin d'améliorer la communication et le langage oral et créer une attitude plus citoyenne.

3) Indicateurs

- Cahier des incidents, des incivilités, de retard ;
- Nombre de conseils d'élèves tenus par rapport à l'objectif d'un par quinzaine ;
- Nombre de décisions prises au cours des différents conseils et effectivement mises en pratique ;
- Nombre de textes en relation avec l'éducation civique et morale.

4) Activités

- Élections de délégués de classe en début d'année scolaire.
- Mise en place de conseils de classe animés par les délégués et par le professeur des écoles une fois par quinzaine.

Mise en place d'un conseil d'école une fois par période au cours duquel les délégués de chaque classe énoncent les problèmes qui ont été soulevés par leurs camarades lors des conseils de classe ;

- Panneau d'affichage permettant une communication plus fluide entre les élèves, les professeurs et les partenaires ;

- Mise en place du "chemin de la paix"¹⁶ inspiré de la pratique américaine du « PEACE PATH » permettant la gestion d'un problème avec ou non l'aide de médiateurs préalablement formés et reconnaissables par le port de gilets jaunes lors des récréations.

Cette technique permet d'apprendre à exprimer ses émotions pour mieux les gérer (« *Getting a long together* »). Trois à cinq étapes sont à respecter :

- Étape préliminaire : on respire, on se calme. Chaque protagoniste respire trois fois puis réfléchit au problème qui le dérange et décide de suivre le « chemin de la paix » ;
- Étape 1 : on fait passer un message avec le « je », un message clair pour expliquer ce que l'on ressent (« *I message* »). Face à son camarade en parlant fort, calmement et en articulant, l'élève 1 dit comment il se sent et pourquoi il se sent comme cela ;
- Étape 2 : redite, le message de l'étape 1 est reformulé par l'élève 2 pour certifier qu'il a bien été entendu et surtout compris en parlant fort et en articulant (« *Say it back* ») ;
- Étape 3 : c'est l'étape 1 en inversant les rôles (étape facultative) ;
- Étape 4 : c'est l'étape 2 en inversant les rôles (étape facultative) ;
- Étape 5 : réparation du préjudice ou réconciliation en utilisant les expressions « je suis désolé », « je te prie de m'excuser » (« *Win win solution* »). Ici les élèves recherchent une solution pour repartir jouer et/ou se réconcilier.

En ce qui concerne le lieu de cet échange, il doit être toujours le même ; nous avons choisi de tracer un cercle dans la cour de récréation symbolisant l'aire de médiation¹⁷.

¹⁶ Annexe 2

¹⁷ Annexe 3

De plus, dans chaque classe et dans le réfectoire, un affichage récapitulatif des cinq étapes du « chemin de la paix »¹⁸ est apposé afin d'être visible de tous et à tout moment ;

- Production d'un journal d'école par les élèves de chaque classe relatant les différentes activités ayant participé à la mise en place d'une amélioration de la qualité de vie des acteurs de l'école (élèves et enseignants) tout au long de l'année et distribué en fin d'année aux parents d'élèves.

L'application rapide des différents points de cette fiche action dès la fin des vacances de la Toussaint, a permis de constater, moins de trois mois plus tard, de nombreuses évolutions positives.

b) Evolutions constatées / Constat à mi-parcours (vacances d'hiver)

Instant T0 : septembre à décembre 2016

- Bulletin de visite de mon PEMF (compte rendu de la période 2) :

Il fait état d'« élèves agités et peu attentifs ». Pour y remédier, il propose trois solutions qui s'additionnent et se complètent :

1/ s'adresser individuellement aux perturbateurs ;

2/ mise en activité impérative pour montrer ce qu'est un cadre de travail, une vie de classe, un métier d'élève ;

3/ séance d'enseignement moral et civique issue d'un extrait de film montrant une classe agitée.

- Compte rendu du premier conseil de maîtres (septembre 2016) :

Il en ressort que beaucoup d'incidents ont été répertoriés dans l'école (bagarres, incivilité, manque de respect envers les camarades et les enseignants, etc.) ; les élèves sont très agités et peu enclins au travail.

¹⁸ Annexe 4

- Compte rendu du premier conseil d'école¹⁹ (novembre 2016) :

Beaucoup d'incidents ont été répertoriés sur le temps de récréation. En partant de ce constat, l'équipe enseignante a dû prendre des décisions :

- Pendant les récréations le nombre d'enseignants de surveillance a été porté à trois au lieu de deux précédemment ;
- Mise en place d'une procédure de « rappel à l'ordre » en cas de manquement grave au règlement ou en cas d'incidents répétés. Dans ce cas, le rappel est consigné dans un classeur et dans le cahier de liaison de l'enfant qui doit être signé par les parents qui en sont ainsi informés. Au bout de trois rappels à l'ordre, les parents sont convoqués ;
- Un planning de jeux de ballons dans la cour a été instauré ;
- L'équipe enseignante demande à la mairie d'appliquer les mêmes règles lors du temps cantine et des temps d'activités périscolaires.

- Questionnaire des professeurs des écoles analysant le climat scolaire de l'école en novembre 2016²⁰ :

Il ressort du questionnaire différentes observations pouvant être regroupées autour de l'idée d'un climat scolaire plutôt négatif :

- Le climat était tendu, les récréations agitées obligeant même à mettre un troisième enseignant de service dans la cour ;
- Beaucoup de moqueries vis à vis des élèves de la classe ULIS ;
- Le climat était médiocre, beaucoup de conflits entre les élèves, pouvant même aller jusqu'à certaines formes de harcèlements des grands sur les plus jeunes ;
- Violence verbale et physique, beaucoup d'agressivité, de disputes.

En partant de toutes ces constatations, il va s'agir maintenant de s'attacher à la situation au sein de ma classe et de mon école au cours des périodes 3 et 4.

Instant T1 : janvier à mars 2017

- Bulletin de visite de mon PEMF (compte rendu de la période 3) :

¹⁹ Annexe 5

²⁰ Annexe 6

Il constate que « *la disposition de la classe se prête mieux aux apprentissages mais il faut en finir avec cette agitation qui parfois nuit aux écoutes et au suivi. Il ne faut pas hésiter à sévir, tout n'est pas interdit pour gérer sa classe et recadrer un élève. La gestion de classe doit devenir l'objectif premier* ».

- Compte rendu du conseil des délégués de l'école (mars 2017) :

Il y a encore trop souvent des élèves victimes d'insultes, de moqueries ou même de violences physiques ; même s'ils constatent une évolution positive significative. Le panneau d'affichage de la cour de récréation sur lequel figure le règlement de la cour et le planning des jeux est un outil utile pour le respect des consignes applicables lors des récréations.

- Compte rendu du premier conseil de maîtres (mars 2017) :

Suite aux remontées du conseil des délégués de l'école, il a été décidé la mise en place de pictogrammes de règles à apposer dans les différentes zones de l'école : « ne pas courir » dans les couloirs, « interdiction de se battre » dans la cour de récréation, « ne pas salir » dans les toilettes, etc. Ces panneaux feront l'objet d'un travail de confection en classe par les élèves eux-mêmes pour qu'ils se sentent au maximum concernés.

- Compte rendu du deuxième conseil d'école²¹ (février 2017) :

- Les conseils des délégués ont été mis en place et fonctionnent très bien ;
- Les jeux de cour ont été multipliés : aux jeux de ballons se sont rajoutés les cordes à sauter, les cerceaux et les élastiques ;
- Le nombre d'incidents répertorié dans le classeur est en baisse (70 contre 100 au dernier trimestre de 2016) et moins de rappels à l'ordre ;
- La mise en place du « chemin de la paix » intégrant des médiateurs est en cours.

- Ressenti du professeur des écoles en charge de ma classe le lundi et le mardi :

²¹ Annexe 7

Depuis la mise en place de temps de travail en groupes facilités par une disposition des bureaux en îlots, les élèves prennent plus de plaisir à se mettre au travail mais il règne encore un climat difficile à gérer certains jours.

- Améliorations constatées personnellement :

En ce qui concerne le climat de la classe, la mise en place d'une disposition de classe en îlots de 4 ou 6 élèves permet de mixer les élèves par rapport à leur niveau scolaire et leur attitude plus ou moins positive en classe.

En ce qui concerne le climat de l'école, j'ai pu constater un climat plus apaisé lors des temps de récréation, même si de nombreux incidents sont encore à déplorer.

Ces constatations, pour la grande majorité, positives évoluent encore au cours de la période suivante.

c) Constat final

Instant T2 : avril et mai 2017

- Bulletin de visite de mon PEMF (compte rendu de la période 4) :

Il constate qu'un effort a été fait sur la discipline et a noté le climat plus serein et propice au travail. Un climat de classe revu au calme et à la sérénité.

- Questionnaire des professeurs des écoles analysant le climat scolaire de l'école²² en avril 2017 :

Il ressort du questionnaire différentes observations pouvant être regroupées autour de l'idée d'un climat scolaire qui s'est amélioré, et qui est plus paisible :

- Les récréations sont plus calmes, moins de petites histoires à régler ;
- Un cadre est posé ce qui donne des repères pour la conduite à tenir autant pour les élèves que pour les adultes ;
- Les familles semblent adhérer et mieux comprendre les sanctions ;
- Le conseil des délégués est utile car il relaie les problèmes ;

²² Annexe 6

- Les élèves perturbateurs se sentent plus surveillés et causent donc moins de soucis. Quant au reste des élèves, ils se sentent rassurés.

En ce qui concerne le « cahier d'incidents », il est à noter que cet outil a un effet dissuasif qui a permis de faire diminuer le nombre d'incidents, il y a moins d'écarts de conduite.

En ce qui concerne le « chemin de la paix », cela a augmenté les discussions entre élèves, ils reviennent sur leurs actions entre eux sans forcément recourir à l'aide d'un adulte. Les débats sont des lieux d'écoute et d'échanges où chaque élève peut s'exprimer librement.

Les professeurs, à l'unanimité, souhaitent reconduire ces deux dispositifs l'année prochaine en essayant tout de même d'y apporter quelques améliorations, comme par exemple : une adaptation des règles sur les temps périscolaires, une valorisation des médiateurs, une ritualisation de ces dispositifs qui doivent devenir systématiques, naturels pour les élèves, etc.

- Questionnaire des élèves d'une même classe analysant l'impact du « chemin de la paix » sur le climat de l'école et de leur classe²³ en avril 2017 :

Les élèves définissent le « chemin de la paix » comme quelque chose qui permet de résoudre les problèmes. 21 élèves ont été sondés. Le sondage fait apparaître que :

- ✓ 11 élèves ont déjà eu un conflit en classe, 10 ont eu recours au « chemin de la paix » pour mettre fin au conflit ;
- ✓ 15 élèves ont déjà eu un conflit dans la cour de récréation, 13 ont eu recours au « chemin de la paix » pour mettre fin au conflit ;
- ✓ 7 élèves ont déjà eu un conflit pendant le temps méridien, la totalité des élèves ont eu recours au « chemin de la paix » pour mettre fin au conflit ;
- ✓ 100% des élèves pensent que ce dispositif est un outil efficace de résolution des conflits ;
- ✓ 91% des élèves constatent qu'il y a moins de conflits dans leur classe et dans l'école depuis qu'il a été mis en place.

²³ Annexe 8

Une grande partie de la classe souligne l'importance que la totalité des élèves de l'école doit systématiquement utiliser le processus du « chemin de la paix » afin de réduire au maximum le nombre de conflits.

Les élèves connaissent la démarche même si elle n'est pas facile et ne donne pas toujours entière satisfaction. Ils se sentent rassurés par son caractère prévisible qui rassure après la perturbation du conflit. En plus, quand elle fonctionne, ils en mesurent vraiment l'intérêt et le caractère positif. Ils ont surtout adhéré car cela leur donne des repères ; pour eux c'est devenu une forme de rituel. Plus ils vont au bout de la démarche et plus cela prend du sens pour eux.

- Ressenti du professeur des écoles en charge de ma classe le lundi et le mardi :

Une nette amélioration des conditions de travail est à noter ce qui permet une plus grande attention des élèves lors des phases d'enseignement.

- Améliorations constatées personnellement :

En ce qui concerne le climat de la classe, il est à noter un réel effort des élèves pour avoir une attitude de travail en adéquation avec ce que l'on peut attendre d'eux. Néanmoins, il persiste tout de même des moments, surtout en fin de matinée et en fin de journée, où un relâchement de l'attention de certains élèves amène la dispersion du reste de la classe.

En ce qui concerne le climat de l'école, j'ai pu observer une baisse significative du nombre de conflits à gérer lors des récréations. Les enfants parlent plus entre eux sans nécessairement en venir aux mains.

Conclusion

Il est incontestable que cette première année scolaire en tant que professeur des écoles a été forte en émotions mais tellement riche humainement et professionnellement.

Le but que je m'étais fixé, à travers la rédaction de ce mémoire, était de clôturer mon année de stage par des données positives.

J'ai débuté cette année par des interrogations, des doutes, des craintes quant à la gestion du climat de ma classe mais aussi plus largement de l'école. Par mes lectures, mes recherches, mais aussi mes rencontres, mon travail et celui de mes collègues professeurs des écoles, j'achève cette année sur des notes très positives.

En effet, il est indéniable que de grandes choses ont été accomplies au sein de l'école. Des élèves dissipés, violents, agressifs, ne sont pas devenus des « anges » c'est certain mais, par le dialogue, les actions communes, les explications, le climat scolaire s'est apaisé et les élèves comme les professeurs des écoles ont vraiment gagné en qualité de travail, en qualité de vie.

Comme le dit le proverbe : « *Rome ne s'est pas faite en un jour* », le chemin sera long mais tous les espoirs sont permis.

Bibliographie

- Bayada Bernadette, Bisot Anne-Catherine, Boubault Guy et Gagnaire Georges, *Conflit, mettre hors-jeu la violence* Lyon, Chronique Sociale, 1997
- Bulletin Officiel numéro 17 du 23/04/2015, Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, Domaines 1 à 3
- Bulletin Officiel numéro 31 du 31/08/2006, Lutte contre la violence, Prévention et lutte contre la violence en milieu scolaire
- Ministère de l'éducation nationale, Le « Climat scolaire » : définition, effets et conditions d'amélioration, Rapport au Comité scientifique de la Direction de l'enseignement scolaire
- Obin Jean-Pierre, Éthique et enseignement, Conférence à la rentrée solennelle de l'Université de Lyon, 2000
- Saujat Frédéric, « Enseigner en classe difficile », conférence ESPE du 14.03.17

Sitographie

- Académie d'Aix-Marseille, (http://www.tice1d.13.ac-aix-marseille.fr/deb/slip/sites/www.tice1d.13.ac-aix-marseille.fr/deb/spip/IMG/pdf/GESTION_DES_SITUATIONS_DIFFICILES_EN_CLASSE.pdf)
- Floro Michel, Pratique de classe et gestion des conflits, (<http://espe.univ-reunion.fr/fileadmin/Fichiers/ESPE/bibliotheque/expression/21/Floro.pdf>)
- Merieu Philippe, Quelle parole face à la violence (http://www.meirieu.com/ARTICLES/parole_violence.pdf)
- Merle Pierre, « Le conflit dans l'école : question scolaire et question sociale », Le Télémaque 1/2007 (n° 31), p. 51-62 (www.cairn.info/revue-le-telemaque-2007-1-page-51.htm)
- Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Climat scolaire et prévention des violences (<http://www.education.gouv.fr/cid2765/climat-scolaire-et-prevention-des-violences.html>)
- Point d'étape sur les travaux de la délégation ministérielle chargée de la Prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire, 26 février 2013 (http://cache.media.education.gouv.fr/file/02_Fevrier/81/8/prevention_violences_scolaires_pointEtape_20130226_242818.pdf)
- Réseau de création et d'accompagnement pédagogiques, (<http://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/accueil.html>)
- UNESCO, Bonnes pratiques de résolution non-violente de conflits en milieu scolaire (<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001266/126679f.pdf>)

Liste des annexes

Annexe 1 : Projet d'école (fiche action)

Annexe 2 : Fiche explicative du déroulement du « chemin de la paix »

Annexe 3 : Aire de médiation dans la cour de récréation

Annexe 4 : Panneau récapitulatif du déroulement du « chemin de la paix »

Annexe 5 : Extraits du compte rendu du conseil d'école du 8 novembre 2016

Annexe 6 : Questionnaire des professeurs des écoles

Annexe 7 : Extraits du compte rendu du conseil d'école du 9 février 2017

Annexe 8 : Questionnaire des élèves

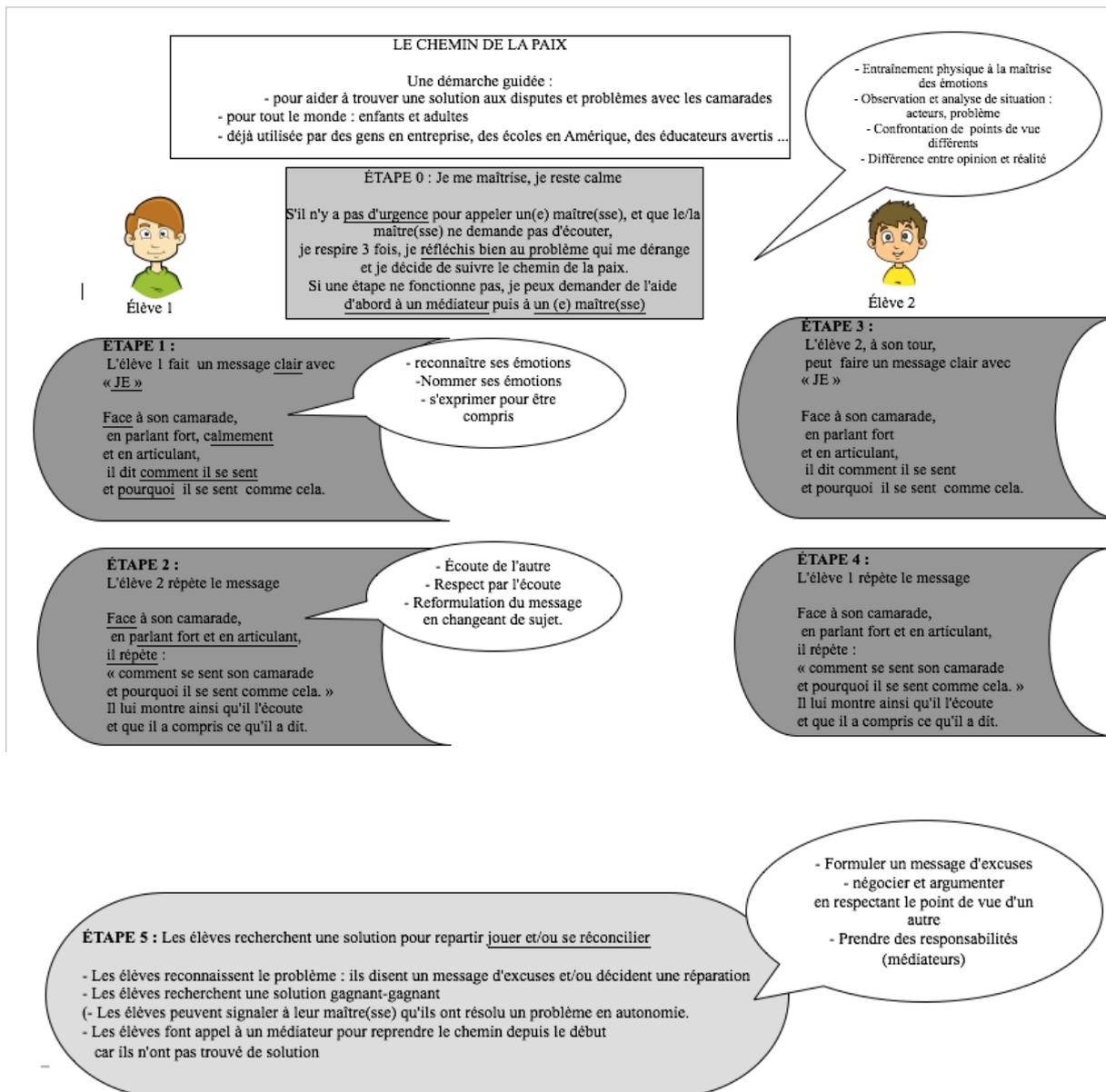
Annexe 1 :

Etape 1 - Fiche 1 B (Dimension B)		
La vie à l'école qui fait de la question éducative une préoccupation concertée de tous y compris des partenaires de l'école (parents, mairies, associations).		
Précédent	Accueil	Suivant
DIAGNOSTIC		
<p>1. justice scolaire : Le règlement de l'école est plus adapté aux adultes qu'aux élèves. Il y a un problème de compréhension lié à un vocabulaire mal approprié, trop élaboré, trop abstrait ; une reformulation est à envisager. Le règlement des classes est à harmoniser. Il faut aussi harmoniser d'avantage les réponses apportées au non respect des règles ainsi que le règlement concernant le temps scolaire et le temps périscolaire.</p> <p>2. harcèlement : un protocole est mis en place et fonctionne correctement (signalement par les enseignants, intervention de la psychologue scolaire, équipe de suivi) ; il faudrait mettre en place un cahiers d'incidents.</p> <p>3. qualité de vie : un projet de réaménagement de la cour est en cour d'élaboration. Il consisterait en un aménagement de coins (ballon, calme, sable...)</p> <p>4. les familles : on constate une participation peu active des parents à la vie de l'école, un faible taux de participation aux élections de représentants (23 % en 2015). De plus certaines aspects du règlement sont peu respectés (horaires, justificatifs en cas d'absence...). Les élèves ne sont pas assez impliqués dans la vie de l'école ; il faudrait penser à mettre en place un conseil d'élèves, un parcours citoyen.</p>		

OBJECTIFS	INDICATEURS
Elaboration participative d'un parcours citoyen afin d'améliorer la communication et le langage oral et créer une attitude plus citoyenne.	cahier d'incidents, d'incivilités, de retard ; nombre de conseil d'élèves tenus, nombre de décisions prises et effectivement mises en pratique ; nombre de textes en relation avec l'éducation civique et morale

Etape 4.1 - MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF 1									
OBJECTIF n° 1 du projet d'école ou de réseau 2016-2020									
cahier d'incidents, d'incivilités, de retard ; nombre de conseil d'élèves tenus, nombre de décisions prises et effectivement mises en pratique ; nombre de textes en relation avec l'éducation civique et morale									
Déclinaison de l'objectif retenu (pour les enseignants) et stratégie d'équipe	Compétences visées (pour les élèves)	Mise en œuvre des objectifs : Activité(s)	Dimension(s) projet d'école	Cycle	Echéancier [quel(s) niveau(x) de classe(s)]				Modalités d'évaluation de l'action
					2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	
Objectif d'enseignement : S'engager, prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement. Développer une conscience citoyenne. Stratégies : 1) sensibilisation, information, liberté d'expression, implication, participation 2) Apprendre la médiation, mettre les élèves en situation. Inviter un médiateur communiquer avec les familles.	1) Participer à des échanges dans des situations de communication diversifiées. Penser par soi-même et avec les autres. 2) Maîtriser différents moyens d'expression. Apprendre à résoudre les conflits sans agressivité	1) Mise en place d'un conseil d'école. Elections de délégués de classe. Mise en place de conseils de classe 1 fois par quinzaine. Mise en place d'un conseil d'école 1 fois par période. Panneau d'affichage permettant une communication plus fluide. 2) Jeu de rôles, élaboration d'un programme facilitant la formation de médiateurs. Mise en place du "chemin de la paix", d'un règlement et d'un livret de comportement commun à l'école. 3) Journal d'école.	A et C	C1				1) Mise en place d'un cahier d'incidents, permettant de voir les évolutions significative des relations entre élèves. 2) Implication des élèves, nombre de volontaires pour être médiateurs ou délégués. 3) Implication des élèves, aboutissement du projet (parution du journal)	
				C2	1)	1) 2) en fonction des résultats de l'année 2016 3)	1) 2) 3)		1) 2) 3)
				C3	1) 2)	1) 2) 3)	1) 2) 3)		1) 2) 3)

Annexe 2 :



Annexe 3 :



Annexe 4 :

Le chemin de la paix

étape 1 : Rester calme → Respirer 5 fois
→ S'encourager

étape 2 et 3 urgent ou pas urgent ?
maladresse ou mauvaise intention ?

étape 4 : faire un message avec "Je"
+ éviter les messages avec Tu.
+ faire des phrases courtes.

étape 5 : Répéter fort le message
pour montrer qu'on a compris.

étape 6 : Se réconcilier pour :

- être heureux
- jouer ensemble
- se faire des amis
- éviter les bagarres.

- faire de proposition
- attendre un peu
- Regarder de la yeux et demander

Annexe 5 :

CONSEIL D'ECOLE ELEMENTAIRE MARCEL PAGNOL

Du Mardi 08 novembre 2016

Personnes présentes :

Ci-joint feuille d'émargements

La réunion débute à 17 h 40

1. Bilan de rentrée :

- Elections des délégués de parents d'élèves :
35% de participation aux élections ; 12 parents titulaires
- Effectif de l'école :
271 élèves répartis comme suit :
 - 52 CP
 - 53 CE1
 - 60 CE2 + 1 CE2 (en janvier)
 - 45 CM1
 - 52 CM2
 - 9 ULIS
- 13 enseignants, 3 AVS et 1 AESH
- Utilisation de l'argent de la coopérative : un spectacle de théâtre financé partiellement, CAMERA IMAGE, abonnements (albums), achat de ballons pour les jeux de cour, 100 euros attribués par classe. Il reste environ 700 euros auxquels il faudra ajouter le bénéfice de la vente des photos.

2. Règlement intérieur

Des modifications ont été apportées notamment concernant :

- Les retards : les parents en retard doivent passer par le portail côté gymnase ; ce portail ne sera ouvert qu'à partir de 8h45. Au bout de 3 retards dans une période, l'enfant ira en répartition dans une autre classe.
- Vie scolaire / éducation : sont interdits les montres connectées, les grosses billes, les bonbons, les médicaments.
- Vie scolaire / sanction : le manquement au règlement intérieur de l'école peut donner lieu à :
 - un isolement des camarades, momentanément et toujours sous surveillance
 - des réprimandes portées à la connaissance de la famille
 - la mise en place d'une réunion d'équipe éducative en cas de difficultés particulièrement graves ou répétées
 - une décision de changement d'école si aucune amélioration n'est constatée par l'inspecteur de l'éducation nationale, sur proposition du directeur et avis du conseil d'école

Après explication de ces modifications, on procède au vote : le règlement intérieur ainsi modifié est approuvé à l'unanimité (25 voix sur 25)

Remarques et dispositions concernant les temps de récréation :

Un cahier d'incidents dès le début de la 1^{ère} période a été mis en place sur lequel un relevé précis de tous les incidents pendant les temps de récréation est noté.

Constat a été fait que beaucoup d'incidents survenaient pendant ces temps de récréation.

Des décisions ont dû être prises :

- Pendant les récréations, le nombre d'enseignants de surveillance a été porté à 3 (1 surveille les toilettes, les 2 autres tournent dans la cour).
 - Une procédure de « rappel à l'ordre » en cas de manquement grave au règlement ou incidents répétés a été mise en place : chaque « rappel à l'ordre » sera consigné dans un classeur et sur un bulletin dans le cahier de liaison de l'élève concerné pour information des parents.
 - Au bout de 3 rappels à l'ordre, les parents seront convoqués.
 - Les bons comportements seront valorisés.
 - Un planning pour les jeux de ballons dans la cour a été instauré : chaque niveau de classe pourra jouer avec les ballons à tour de rôle. Les seuls ballons autorisés sont ceux de l'école (en mousse).
- L'équipe enseignante souhaite que les règles de conduite soient les mêmes pendant le temps de cantine.
- Mme ACHAB est favorable à ce que le personnel municipal applique les mêmes règles que l'équipe enseignante et une discussion va être ouverte avec le nouveau responsable de la DEJES, M. Bonnet.

Annexe 6 :

Questionnaire professeurs des écoles

La gestion du climat scolaire

1- Comment décririez-vous le climat scolaire dans votre école au 1er trimestre ?

.....
.....

2- A la suite de la mise en place du projet d'école (cahier d'incidents, chemin de la paix, ...), avez-vous constaté des améliorations au niveau du climat scolaire dans votre école ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles ?

.....
.....

3- Comment décririez-vous le climat scolaire dans votre école au 2ème trimestre ?

.....
.....

4- Pensez-vous que le dispositif « cahier d'incidents » est utile à l'amélioration du climat scolaire dans votre école ?

- Oui
- Non

Si oui, pourquoi ? A quel niveau ?

.....
.....

5- Pensez-vous que le dispositif « chemin de la paix » est utile à l'amélioration du climat scolaire dans votre école ?

- Oui
- Non

Si oui, pourquoi ? A quel niveau ?

.....
.....

6- Suite à la mise en place des deux dispositifs précédemment cités, avez-vous constaté des améliorations du climat scolaire au sein de votre classe ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles ?

.....
.....

7- Quelles améliorations de ces deux dispositifs pourriez-vous proposer ?

.....
.....

8- Reconduiriez-vous ces deux dispositifs l'année prochaine ?

.....
.....

Merci pour votre aide !

Annexe 7 :

Conseil d'Ecole Elémentaire Marcel Pagnol

Du jeudi 9 février 2017

Personnes présentes : Voir feuille émargements

La réunion commence à 17 h 30

M. Ledoux débute la séance en remarquant que quelques petits incidents se sont produits en cette fin de période et que cela était certainement dû à la fatigue.

1/- Règlement Intérieur :

La mairie est d'accord pour adopter le même règlement que l'école.

Quelques problèmes survenant pendant le temps méridiens débordent encore sur le temps école : bonbons, conflits mal réglés... mais dans l'ensemble les choses vont dans le bon sens.

Mme Achhab explique que, dans le cas de comportements violents, Mme Demonte (DEJES) convoque les parents.

Il est également mentionné l'existence de nombreux problèmes dans les WC et la demande de renforcement de surveillance est faite :

Mme Battistella répond que le problème a déjà été soulevé et que les agents en ont été informés.

La problématique de l'absentéisme est ensuite abordée :

Les départs en vacances hors périodes, ajoutés à de nombreuses absences régulières pour certains élèves font que le taux d'absentéisme devient inquiétant.

5/- Projets :

- Des décroissements en lecture par groupe de niveaux débiteront dès le jeudi de la rentrée des vacances d'hiver.
- Carnaval : Si accord de l'IEN, le carnaval se déroulera le 30 mars 2017 après-midi ; les parents seront autorisés à rentrer dans l'école et à prendre des photos pendant 40 mn sous réserve de la présence de la Police Municipale. Thème enseignants : costumes d'époques ; Thème élèves : libre
- Au niveau de la vie scolaire :
 - des conseils des délégués d'élèves sont organisés et fonctionnent très bien
 - des jeux de cour sont proposés : ballons, élastiques, cordes...
 - Un classeur reprenant tous les incidents est mis en place ; il est constaté que sur la 2^{ème} période (c'est-à-dire décembre/ janvier/février), il y a eu moins d'incidents (70 contre 100 en 1^{ère} période) et moins de rappels à l'ordre.
 - La mise en place de médiateurs est à l'étude: la mairie propose de mettre à disposition de chasubles floquées
 - La création d'un logo représentant l'école a été organisée : chaque classe a fait une proposition et un vote a eu lieu pour sélectionner le logo final.

Annexe 8 :

Questionnaire élèves

Le chemin de la paix

1- Comment définis-tu le "chemin de la paix" ?

.....
.....

2- As-tu déjà eu un conflit en classe ? *(Coche ta réponse)*

- Oui
- Non

Si oui, as-tu eu recours au chemin de la paix ? *(Coche ta réponse)*

- Oui
- Non

3- As-tu déjà eu un conflit dans la cour de récréation ? *(Coche ta réponse)*

- Oui
- Non

Si oui, as-tu eu recours au chemin de la paix ? *(Coche ta réponse)*

- Oui
- Non

4- As-tu déjà eu un conflit à la cantine ? *(Coche ta réponse)*

- Oui
- Non

Si oui, as-tu eu recours au chemin de la paix ? *(Coche ta réponse)*

- Oui
- Non

5- Comment définis-tu le rôle médiateur ?

.....

6- As-tu déjà été médiateur ? *(Coche ta réponse)*

- Oui
- Non

Si oui, penses-tu que ce rôle est important ? Pourquoi ?

.....
.....

7- Penses-tu que le chemin de la paix soit un outil efficace de résolution des conflits ? *(Coche ta réponse)*

- Oui
- Non

8- Penses-tu qu'il y a moins de conflits dans ta classe, dans ton école, depuis que le chemin de la paix a été mis en place ? *(Coche ta réponse)*

- Oui
- Non

9- Quelles améliorations proposerais-tu pour qu'il y ait encore moins de conflit à l'école ?

.....
.....

Merci pour ton aide !

Résumé : Le professeur des écoles stagiaire, dès ses premiers jours, ses premières heures face à ses élèves, devant son tableau noir, doit faire face à de nombreuses contraintes organisationnelles : la gestion du planning, les préparations des séances. À cela s'ajoute, en classe ou dans la cour de récréation, des contraintes plus humaines : la gestion des élèves, la gestion des conflits entre élèves et plus généralement la gestion du climat scolaire en classe et dans l'école.

Les législateurs, les auteurs, les institutions amènent le professeur à chercher l'origine, le pourquoi de ces conflits pour mieux les résoudre. Mais c'est au sein de l'école, au sein de l'équipe éducative, aidé par ses pairs, tout au long de l'année scolaire que le « jeune » professeur pourra, petit à petit, trouver les solutions pour apaiser, à défaut de supprimer tous les conflits entre élèves. La réflexion collective amène à penser qu'il est nécessaire de mettre en place des mesures. Reste à déterminer : quelles peuvent être ces mesures ?

Le chemin sera long, sinueux mais rempli d'espoirs et de données positives.

Mots clés : Conflit entre élèves, climat scolaire, chemin de la paix, conseils de délégués, communication

Summary : As soon as he begins, during his first day, the first hour in front of his students and the blackboard, the intern primary school teacher must face several organisational constraints: planning management, class preparation.

Apart from these constraints, he has to deal with more human issues : he has to manage the students, solve conflicts between them, and more generally he is in charge of the scholar environment in his class and in the school.

Legislators, writers and institutions incite the primary school teacher to seek for the origins, the reasons of these conflicts in order to solve them more efficiently.

But it's within the school, surrounded by his peers and the educational team, that the school teacher might find some solutions to reduce the conflicts between students step by step, even though he cannot prevent them all.

Collective thinking tends to point that measures must be taken. But it remains : what measures should we take ?

The path will be long, complicated, but full of hope.

Key words: Conflicts between students, School climate, Peace Path, Delegate Advice, communication